Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 27 juin 2024

Des gardes forestiers pour prévenir les feux dans le Ventoux, le Luberon et les Monts de Vaucluse

Sept incendies sur 10 sont directement liés à des actes d'imprudence bien d'avantage que d'actes de malveillance. Dans ce cadre, la formation des personnels et la sensibilisation du public sur les comportements à risque est un enjeu majeur pour contribuer à une large part à la diminution des départs de feux.

La Région Sud vient de remettre les blasons aux membres de sa garde régionale forestière. En tout, 250 jeunes, se sont ainsi vus remettre ces insignes par François de Canson, vice-président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'Hôtel de région à Marseille.
Créée en 2018, la Garde régionale forestière est composée de jeunes de 18 à 25 ans. Elle vise à améliorer

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 27 juin 2024

la surveillance et de faire de la sensibilisation autour des incendies.

Parmi ces jeunes gardes forestiers 2024 ayant notamment suivi plusieurs formations qualifiantes (théorique, de terrain personnalisé, au premier secours labellisée PSC1…) plus d'une cinquantaine sont affectés au Vaucluse.
Ils sont ainsi 5 gardes à surveiller les forêts du territoire du Pays de Sorgues et des Monts du Vaucluse, 24 pour le Parc naturel régional du Ventoux et 28 pour le Parc naturel régional du Luberon qui s'étend principalement en Vaucluse mais aussi dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Pour 2024, la Région Sud consacre un budget de 1,76M€ pour cette garde forestière dont le but est de préserver les milieux naturels et prévenir les risques d'incendie.
Depuis 2018, la région sud mène un plan 'guerre du feu' pour lutter contre les incendies et a investi près de 35 millions d'euros dans ce plan.
« Cette année ce sont 7,2M€ qui sont dédiés à la lutte incendies avec le soutien des fonds européens. 3 axes sont mis en place : prévenir, combattre et reconstruire » rappelle explique François de Canson.

Les territoires concernés :

- Pays de Sorgues et Les Monts du Vaucluse,
- Grand Site Sainte-Victoire,
- Parc Naturel Régional du Luberon,
- Parc Naturel Régional des Alpilles,
- Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume,
- Parc Naturel Régional du Verdon,
- Parc Naturel Régional des Préalpes,
- Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux,
- Parc Naturel Régional de Camargue,
- Parc Naturel Régional des Baronnies,
- Parc Naturel Régional du Queyras,
- Parc National de Port-Cros,
- Parc National des Calanques,
- Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures,
- Commune d'Allauch,
- Bataillon des marins-pompiers de Marseille,
- Commune de Roquebrune-sur-Argens,
- Syndicat mixte du massif de l'Estérel,
- Communauté de Communes Alpes d'Azur,
- Parc National du Mercantour,
- Office National des Forêts (ONF) : site des Iles de Lérins.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 27 juin 2024

Sarah Ripert & L.G.

© Pierre-Emmanuel Trigo